



**PORT AUTONOME
DE COTONOU**

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**CONTROLE TECHNIQUE DE LA PARTIE MARITIME DU
PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU PORT DE
PECHE ARTISANAL DE COTONOU.**

Avis à Manifestation d'Intérêt N° : PI_DIT_90354

Autorité contractante : Port Autonome de Cotonou

PROCES VERBAL DE JUGEMENT DES MANIFESTATIONS DU 28 OCTOBRE 2024

**Avis à Manifestation d'Intérêt n° 007/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/ DPMP/SAP du 13
mai 2024**

Avis de relance n° 895/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 12 juin 2024

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2024

Imputation Budgétaire : 23388

OCTOBRE 2024

PROCES-VERBAL DE JUGEMENT DES MANIFESTATIONS

Objet : Dossier de présélection n° PI_DIT_90354 relatif au contrôle technique de la partie maritime du projet de construction du nouveau port de pêche artisanal de Cotonou.

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)

L'an deux mil vingt-quatre et le 28 octobre à partir de 15 heures précise, dans la salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres s'est à nouveau réunie afin de procéder au jugement des manifestations reçues dans le cadre de l'AMI cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N° 069/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 24 juin 2024**, les personnes dont les noms suivent :

- Président : Félix Dieudonné ADAHE VIGBE, Directeur des Marchés Publics ;
- Rapporteur : Jean EGUI, SPM/DMP
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Directions des Infrastructures	Moez EL AKKARI	C/Projet Port de Pêche	
	Anchilla GOUDEAGBE	Cheffe Projet Adjointe Port de Pêche	



Au terme de l'examen des manifestations, les notes obtenues par les candidats sont résumées dans le tableau ci-dessus :

N°	Soumissionnaires	Score Obtenu sur 100 points	Score requis	Décision
1.	RISCOTEC	98	65	Qualifié
2.	SECO EXPERT	78		Qualifié
3.	SETAMF ENGINEERING	15		Non Qualifié
4.	GROUPEMENT INROS LACKNER/ANTEA GROUP	15		Non Qualifié
5.	ICGP CONSULT SARL	15		Non Qualifié
6.	GROUPEMENT MARITEC/AMA&EPM/ABGP Sarl	15		Non Qualifié
7.	SOCICO	Lettre de manifestation d'intérêt non conforme		Non Qualifié
8.	BECI BTP	Pli parvenu hors délai		Non Qualifié

Du tableau ci-dessus et au regard des exigences de l'AMI, d'obtenir un minimum de cinq (05) candidats et un maximum de huit (08) et conformément au point 9 de l'AMI, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres a décidé de constituer la liste restreinte des deux (02) soumissionnaires suivants pour la phase de la demande de propositions :

Candidats présélectionnés	Adresse
SECO EXPERT	12 rue des Mérovingiens, L – 8070 BERTRANGE Tel : +352 46 08 921 Courriel : info.int@groupSECO.com / j.wansart@groupseco.com
RISCOTEC	Adresse : Immeuble Lawson Guinkomey 01 BP 945 Cotonou / 1 rue Julius et Ethel rosenberg- 95870 Bezons france Tel : +33 6 58 73 94 64 Courriel : mouaad.hadar@riscotec.fr

De ce qui précède, la commission a donc déclaré fructueux l'avis à Manifestation d'intérêt relatif au contrôle technique de la partie maritime du projet de construction du nouveau port de pêche artisanal de Cotonou.

Lot unique	Intitulé : Contrôle technique de la partie maritime du projet de construction du nouveau port de pêche artisanal de Cotonou.
Procédure	
Mode de passation	Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	
Soumissionnaire(s)	
- SECO EXPERT - RISCOTEC - SETAMF ENGINEERING - GROUPEMENT INROS LACKNER/ANTEA GROUP - ICGP CONSULT SARL - GROUPEMENT MARITEC/AMA&EPM/ABGP Sarl - SOCICO - BECI BTP.	
Candidat présélectionnés	
1. SECO EXPERT 2. RISCOTEC	



Candidat non présélectionnés

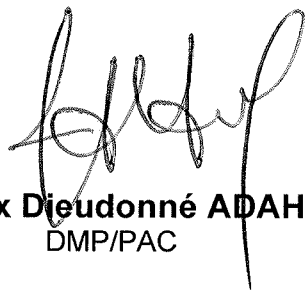
- 1. SETAMF ENGINEERING**
- 2. GROUPEMENT INROS LACKNER/ANTEA GROUP**
- 3. ICGP CONSULT SARL**
- 4. GROUPEMENT MARITEC/AMA&EPM/ABGP Sarl**
- 5. SOCICO**
- 6. BECI BTP**

Le président a clôturé la séance à 15 heures 58 minutes

Fait à Cotonou, le 28 octobre 2024

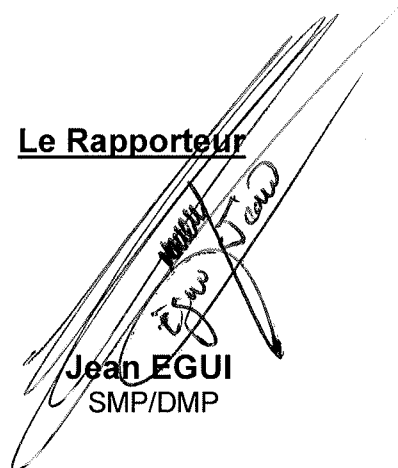
Ont signé :

Le Président



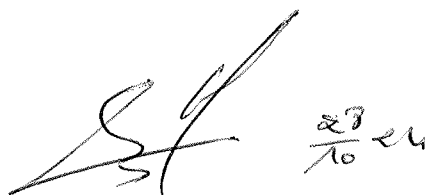
Félix Dieudonné ADAHE VIGBE
DMP/PAC

Le Rapporteur

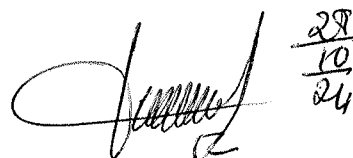


Jean EGUI
SMP/DMP

Les membres



Moez EL AKKARI
C/Projet Port de Pêche



Anchilla GOUDEAGBE
C/Projet Port de Pêche Adjointe